

Dimanche 6 février 2022 à Chilly Mazarin

Objet : Réunion de l'assemblée générale

Membres de bureau présents :

- Kissa Mebrouk
- Charhabil Mohamed
- Merazga Ali
- Chebouti Fouad
- Khezzar Kamel
- Zerroug Djamel
- Bouletif Mahmoud
- Djenane Scheherazad

Présents adhérents :

- Djenane Samir
- Anani Badredine

Le bureau a discuté des questions soulevées au cours de la réunion et il a voté les points suivants :

- 1- la cotisation passera de 30€ à 35€, soit 5€ de plus pendant deux et 40€ en 2025
- 2- Le forfait du transfert du défunt pour l'Algérie passera de 2600€ à 2700€
- 3- Le forfait pour le transfert du défunt pour la France passera de 2300€ à 2700€
- 4- Les futurs adhérents qui viennent d'Algérie en situation régulière ou sans papier, depuis moins d'un an et âgés jusqu'à 45 ans n'auront pas à payer le retard dû. Dépassé ce délai le retard s'applique normalement.

** L'année 2025 la cotisation par adhérent passe à 40€ **

Le président. AEF KISSA MEBROUK